



MUNICIPALES 2026

RECOMMANDATIONS

pour un accès digne à

l'alimentation durable et de

qualité pour toutes et tous

L'alimentation durable, c'est l'ensemble des pratiques alimentaires qui visent à nourrir les êtres humains en qualité et en quantité suffisante, aujourd'hui et demain, dans le respect de l'environnement, en étant accessible économiquement et rémunératrice sur l'ensemble de la chaîne alimentaire.

PAYS DE FOUGÈRES

Nos recommandations prioritaires pour le territoire

Depuis janvier 2023, un groupe d'habitant·es se réunit régulièrement dans le cadre du volet "justice sociale alimentaire" du PAT du Pays de Fougères. Il engage des réflexions sur l'accès digne à une alimentation saine et durable pour toutes et tous sur le territoire, et fonctionne sur le principe de la libre participation.

Son but ? Créer du lien social, faire monter en compétences et accompagner les habitant·es à initier des projets autour des questions d'agriculture et d'alimentation. Les activités alternent ateliers de réflexion, repas partagés, visites et rencontres inspirantes, participation à des événements nationaux.

Depuis 2024, le groupe d'habitant·es fait partie de Carav'Alim, mouvement national d'éducation populaire pour le Droit à l'alimentation.

Lors des rencontres nationales de Carav'Alim (Nantes, octobre 2025), le document "Municipales 2026 - Recommandations pour un accès digne à l'alimentation durable et de qualité pour toutes et tous" a été présenté. Le groupe d'habitant·es a alors travaillé collectivement à identifier les initiatives existantes et les actions à mettre en place sur le pays de Fougères. Le présent document est à la fois un bilan et une invitation à aller plus loin sur la question de l'accès à une alimentation saine et durable pour tous·tes sur notre territoire.

Contacts : Ellie Rudolph - ellie.rudolph@ess35.bzh
Amalys Van Oost - amalys.vanoost@ess35.bzh



**Télécharger
l'ensemble des
recommandations**





MUNICIPALES 2026

RECOMMANDATIONS

pour un accès digne à

l'alimentation durable et de

qualité pour toutes et tous



PAYS DE FOUGÈRES

Nos recommandations prioritaires sur le territoire

Recommandation N° 1

Créer du lien de la fourche à la fourchette : renforcer la démocratie alimentaire en mobilisant l'éducation populaire et en intégrant l'alimentation dans les actions de démocratie participative des collectivités.

Recommandation N° 3

Soutenir l'implantation, ou l'évolution, de commerces de proximité qui proposent des produits de qualité (dont des produits durables) et accessibles, tout en développant les transports collectifs et la mobilité douce pour s'y rendre.

Recommandation N° 6

Soutenir des projets qui proposent un soutien financier pour l'alimentation saine et durable et des pratiques démocratiques (par le partage, l'écoute et l'apprentissage collectif) : caisses alimentaires locales inspirées de la SSA, épiceries sociales et solidaires, groupements d'achats, magasins de producteurs avec des tarifs différenciés selon les revenus, aides financières pour ces achats, cuisines collectives ou cantines communautaires etc.

Recommandation N° 10

Initier ou poursuivre le déploiement de jardins collectifs (familiaux, partagés, d'insertion, pédagogiques) et de fermes urbaines avec des moyens pour l'implication des habitant·es (animations, activités annexes comme des paniers, etc.).

Recommandation N°1

Créer du lien de la fourche à la fourchette : renforcer la démocratie alimentaire en mobilisant l'éducation populaire et en intégrant l'alimentation dans les actions de démocratie participative des collectivités.

Quel est le problème ?

Le constat est aujourd'hui partagé : pour de multiples raisons, les citoyen·nes sont éloigné·es du monde agricole et de ses enjeux, limitant leur compréhension et leurs choix. Alors que la défiance politique est forte, l'alimentation est un formidable sujet pour se saisir d'une question collective sur son territoire et reconnecter des mondes qui ne se croisent plus.

LES LEVIERS de mise en oeuvre pour les futur·es élu·es

→ Mettre en place un service municipal dédié à l'éducation populaire sur le territoire, particulièrement actif autour de l'alimentation ou intégrer les questions alimentaires dans les services dédiés à la démocratie participative.

→ Repenser en profondeur les dispositifs de participation citoyenne afin de les rendre plus inclusifs : cela implique d'aller vers les associations en lien avec les personnes les plus éloignées de la chose publique ; de promouvoir les démarches de participation active qui favorisent l'expression de chacun·e et valorisent les savoirs expérientiels de chacun·e, penser les processus depuis la situation individuelle vers l'organisation collective pérenne et autonome.

→ Former les élu·es, technicien·nes, animateur·rices des PAT aux méthodes d'éducation populaire, sur la précarité alimentaire et la durabilité. De nombreux outils existent tels que le kit pédagogique « Parlons précarité alimentaire et droit à l'alimentation ! » proposé par ACF et le SCCF. Les rencontres et visites à destination des élu·es le permettent aussi, comme l'initiative « De ferme en ferme ».

Dédier du temps humain

Pour continuer de mener à bien les actions de participation citoyenne et de sensibilisation du public aux questions d'agriculture et d'alimentation sur le territoire, il y a un réel besoin de temps humain. L'inclusivité implique d'aller vers les personnes concernées par la précarité alimentaire, qui sont souvent les plus éloignées de la chose publique. Prendre le temps d'adapter les démarches de participation, de mettre en place des méthodes d'éducation populaire, d'aller à la rencontre des habitant·es et d'inviter les personnes concernées à s'exprimer renforcera la démocratie alimentaire.

CE QUI EXISTE SUR NOTRE TERRITOIRE

Le Réseau d'Education à l'Environnement du Pays de Fougères

Le REEPF met en place des initiatives d'éducation à l'environnement et soutient des projets en faveur du développement durable et de la solidarité, dont des parcours de sensibilisation à une agriculture et une alimentation durables.

Par exemple, le REEPF :

- met en oeuvre des programmes pédagogiques à destination des élèves (Terr'alim)
- mène des actions grand public pour sensibiliser aux choix d'alimentation et à leurs conséquences en matière de santé et d'environnement
- coordonne le festival AlimenTERRE, des projections-débats sur le pays de Fougères
- organise le programme de visites et d'animations "Entre fourches et fourchettes" pour valoriser les acteurs des circuits alimentaires de proximité et de qualité.

L'eau à la bouche, plan alimentaire en Pays de Fougères

En 2026, le PAT prévoit un programme de formation aux questions alimentaires et agricoles à destination des élu·es municipaux. Les partenaires du PAT et des intervenant·es extérieurs seront mobilisés pour co-construire cette formation et mettre en lumière des exemples locaux.

L'ESCALE, Romagné

L'Espace Socio-Culturel d'Animations, de Loisirs et d'Echanges est à la fois un lieu de vie sociale, de pratiques créatives, de rencontres et de culture, et un lieu-ressources d'accompagnement à destination des habitant·es. L'ESCALE anime régulièrement des ateliers cuisine, moments conviviaux autour de la préparation et de la dégustation de plats ou gâteaux.

Recommandation N°3

Soutenir l'implantation, ou l'évolution, de commerces de proximité qui proposent des produits de qualité (dont des produits durables) et accessibles, tout en développant les transports collectifs et la mobilité douce pour s'y rendre.

Quel est le problème ?

En France, l'accessibilité géographique à une alimentation durable et de qualité est un véritable enjeu. 62 % des communes manquent de commerces c'est ce qu'on appelle des déserts alimentaires. Ces manques sont particulièrement visibles dans les quartiers prioritaires (QPV). L'implantation de commerces de proximité est une partie de la réponse, d'autant que ces commerces sont aussi des lieux de rencontres et favorisent le lien social. À condition de prêter attention aux problèmes de mobilité. Les personnes âgées en milieu rural ont des difficultés à se déplacer, tandis que les personnes en situation de précarité n'ont pas souvent de véhicule ni les moyens d'utiliser les transports en commun, ou se heurtent à leur couverture trop limitée.

LES LEVIERS de mise en oeuvre pour les futur·es élu·es

→ Diagnostiquer la vulnérabilité du territoire par rapport à l'offre alimentaire existante ainsi que son accessibilité physique et financière. Associer les habitant·es pour prendre en compte leurs contraintes, besoins et attentes. Intégrer ces enjeux dans l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) réalisée par les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), mobiliser la plateforme Obsoalim34 pour analyser cette vulnérabilité.

Obsoalim34 est une plateforme numérique permettant de caractériser les risques de précarité alimentaire dans les communes et quartiers des grandes communes (IRIS) des départements français.

→ Favoriser l'implantation de commerces et lieux de ventes qui répondent à des objectifs sanitaires, sociaux ou environnementaux comme des magasins de producteurs, des marchés de plein vent, des AMAP, des épiceries sociales et solidaires ouvertes à toutes et tous (y compris itinérantes) etc.

→ Soutenir la communication autour des initiatives de vente de produits locaux, durables, etc.

→ User du droit de préemption commercial qui permet à la ville d'avoir la priorité pour acheter un bail commercial, un fonds de commerce, un fonds artisanal ou un terrain pouvant accueillir des commerces dans les zones « de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité ».

→ Mobiliser le SCoT (Schéma de cohérence territoriale) via le Document d'Aménagement artisanal, commercial et logistique pour préciser les conditions qui permettent le développement de commerces de proximité au plus près de l'habitat et de l'emploi ou de limiter son développement dans les zones périphériques. Mobiliser le Schéma directeur d'urbanisme commercial pour y intégrer des objectifs d'accessibilité.

→ Soutenir la mise en place de filières territoriales agroécologiques pour rapprocher la production, la transformation et la consommation.

→ Intégrer l'alimentation dans le plan de sauvegarde communal : pour rendre visible les enjeux alimentaires et anticiper les ruptures alimentaires.

→ Soutenir les acteurs dans la recherche de financements complémentaires via différents dispositifs : fonds Mieux Manger pour Tous (MMPT), fondation et fonds de dotation, subventions, tête de réseaux nationale, etc. Solliciter l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) via les dispositifs Actions coeur de ville, Petites Villes de demain, ou l'aide à l'installation des commerces dans une zone rurale pour obtenir des financements.

→ Mettre en oeuvre un Plan d'Action Mobilité Solidaire (PAMS) et soutenir le développement de transport d'utilité sociale.

La loi d'orientation des mobilités donne la possibilité aux autorités organisatrices des mobilités (généralement les syndicats de transports en commun dans les territoires urbains et les communautés de communes ou région dans les territoires ruraux) de développer une compétence mobilité solidaire qui peut prendre la forme d'un plan d'action en commune pour une mobilité solidaire (PAMS). A ce titre, il est possible de développer des transports d'utilité sociale (TUS) portés par des associations au bénéfice des personnes dont l'accès aux transports publics collectifs ou particuliers est limité du fait de leurs revenus ou de leur localisation géographique. Ce service fonctionne à l'aide de bénévoles défrayés pour le service rendu. Les coûts de fonctionnement sont assez faibles (env 30 000 € par an en cas d'embauche d'un salarié à plein temps pour la coordination).

CE QUI EXISTE SUR NOTRE TERRITOIRE

Un diagnostic de la précarité alimentaire

En 2021-2022, le Pôle ESS du Pays de Fougères a réalisé un diagnostic de la précarité alimentaire. Basé sur une enquête menée auprès du grand public, des entretiens avec les acteur·ices de la solidarité, une revue de la documentation locale et une analyse de données, ce diagnostic a révélé plusieurs problématiques sur le territoire :

- la concentration des acteur·ices de la solidarité en coeur de ville à Fougères ;
- une offre de distribution d'aide alimentaire qui ne répond pas à toutes les situations en termes de localisation et de types de produits proposés ;
- des difficultés de mobilité en milieu rural qui ne permettent pas un approvisionnement en produits sains et locaux ;
- un enjeu particulier autour de l'alimentation des jeunes, notamment lors de la pause méridienne.

Intégrer l'accès à une alimentation saine et durable à l'Analyse des Besoins Sociaux

Prendre en compte le diagnostic de la précarité alimentaire dans l'ABS et élargir la concertation des acteur·ices de la solidarité aux acteur·ices de l'alimentation.

La location de vélos pour une mobilité active

Solimob

La plateforme Solimob propose un accompagnement dans la résolution des problématiques liées à la mobilité. Elle propose également la location de vélos à un tarif solidaire pour permettre aux personnes de se déplacer plus facilement.

ARHES groupe

ARHES mobilité loue des vélos et trottinettes électriques pour répondre aux besoins ponctuels des personnes accompagnées par le groupe et des particuliers. Cela permet aux personnes non véhiculées de se déplacer pour faire leurs courses par exemple. ARHES propose une caution solidaire pour les personnes en situation de précarité.

Des services de transport solidaire

Déplacements Solidaires Couesnon Marches de Bretagne

L'association fait appel à des conducteurs bénévoles afin de transporter les personnes sans véhicule ou en difficulté, pour faire leurs courses par exemple.

Atchoum

Atchoum est une association qui met en relation passagers et conducteurs sur le territoire de Fougères Agglomération. Cette solution de mobilité basée sur le covoiturage solidaire permet de faciliter les déplacements des habitants en milieu rural.

Le Carillon

Une quinzaine de commerçant·es fougérais font partie du réseau solidaire de l'association La Cloche. Le Carillon leur permet de proposer des services gratuits et d'offrir des repas aux personnes sans domicile ou en difficulté.

Sur Fougères, le Carillon a été mis en place par l'APE2A, en co-construction avec le Pôle ESS, Familles Actives au Centre Social, l'épicerie sociale Fougères Solidarité, le CCAS et le lycée JBLT.

Cette initiative repose sur un système de bons distribués par l'APE2A aux bénéficiaires.

Ce réseau de commerçant·es solidaires a vocation à s'étendre aux autres pôles urbains du pays de Fougères dans les mois à venir.

Le Solidaribus

Le Solidaribus est une antenne mobile du Secours populaire. Il va à la rencontre des personnes en difficulté dans les communes rurales pour leur proposer une solidarité de proximité. Il assure notamment une aide alimentaire (en produits frais et secs) et en produits d'hygiène dans les territoires éloignés des lieux d'accueil habituels du Secours populaire. Des permanences mensuelles sont organisées, et des passages à domicile sont possibles sur demande pour les personnes qui ne pourraient pas se déplacer.

Faciliter l'usage du vélo

Mettre en place une solution de garage partagé dans les quartiers résidentiels et à proximité des commerces pour que les habitant·es puissent y abriter leurs vélos en toute sécurité.

Soutenir les solutions de mobilité solidaire

Visibiliser et soutenir les initiatives de transport d'utilité sociale (TUS) du pays de Fougères, par des actions de communication et par la mise en œuvre d'un Plan d'action mobilité solidaire (PAMS).

Envisager la gratuité des transports en commun

Développer un plan de mobilité gratuite afin que les habitant·es puissent choisir où faire leurs courses. Aujourd'hui sur Fougères, 25% de la population n'est pas véhiculée.

Recommandation N°6

Soutenir des projets qui proposent un soutien financier pour l'alimentation saine et durable et des pratiques démocratiques (par le partage, l'écoute et l'apprentissage collectif) : caisses alimentaires locales inspirées de la Sécurité sociale de l'alimentation, épicerie sociales et solidaires, groupements d'achats, magasins de producteurs avec des tarifs différenciés selon les revenus, aides financières pour ces achats, cuisines collectives ou cantines communautaires etc.

Quel est le problème ?

Les témoignages de personnes en situation de précarité révèlent la honte de ne pas réussir à se nourrir par ses propres moyens, à devoir demander de l'aide sur un besoin si intime. C'est pourquoi les initiatives qui offrent une tarification adaptée aux revenus et sont ouvertes à toutes et tous permettent d'y répondre. Ces dispositifs contribuent à un dynamisme du territoire par les liens avec des productrices et producteurs locaux et durables. Ils incluent également des animations et un accompagnement social pour assurer leur dimension inclusive et en faire des lieux d'apprentissages collectifs.

LES LEVIERS de mise en oeuvre pour les futur·es élu·es

→ Soutenir les acteurs impliqués dans tels projets : via des financements dans les Projets alimentaires territoriaux, les contrats locaux de santé (CLS) - sur le sujet alimentation santé -, appels à projets Contrat de Ville et autres budgets pérennes, ou dans un budget participatif pour valoriser ces actions ; en leur mettant à disposition un local ou en proposant un loyer adapté ; en mobilisant par exemple des aides financières dont celles des CCAS pour participer à un groupement d'achats, se rendre dans une épicerie ouverte à toutes et tous, etc.

→ Favoriser la synergie et la complémentarité entre ces différents types de projets, qui offrent des réponses différentes, selon la situation de précarité mise à disposition d'équipements par des cuisines partagées, soutien à l'achat et autonomie par les groupements d'achats et épicerie en mixité, etc.

→ Soutenir les acteurs dans la recherche de financements complémentaires via différents dispositifs : fonds mieux manger pour tous, fondation et fonds de dotation, subventions etc.

→ Soutenir les acteurs dans la recherche de solutions logistiques (stockage, distribution).

→ Soutenir l'implication des services municipaux, des services sociaux présents sur le territoire et des acteurs associatifs pour proposer des activités complémentaires à ces initiatives qui visent à améliorer l'accès à l'alimentation (activités culturelles, santé, accès aux droits, découverte de lieux sur le territoire - jardins partagés ou tiers lieux, sessions d'informations, de sensibilisation et de mobilisation citoyenne, etc.).

Le groupe de coordination des acteur-ices de la solidarité

Dans le cadre du volet "justice sociale alimentaire" du PAT, le Pôle ESS coordonne le réseau des acteur-ices de la solidarité du pays de Fougères. Ce groupe de coordination vise à renforcer et développer l'interconnaissance entre les différents acteur-ices et co-construire des solutions adaptées au territoire pour permettre un meilleur accès à une alimentation de qualité et durable aux personnes en situation de précarité. Des réunions régulières en groupes de travail ont permis le renforcement de la coopération à l'échelle du pays de Fougères, une meilleure connaissance des dispositifs existants sur d'autres territoires en matière de lutte contre la précarité alimentaire et l'émergence d'actions collectives.

Le PAS en avant

Le Programme Alimentation Solidarité est un projet pédagogique co-porté par le Pôle ESS du pays de Fougères et une diététicienne-nutritionniste. Il s'adresse à des lycéens des filières "services à la personne" et aux personnes en situation de précarités et court sur une année scolaire. Le PAS en avant vise à redonner du pouvoir d'agir aux jeunes et aux personnes associées au projet par des activités culinaires, physiques et de bénévolat. C'est donc à la fois un partage de connaissances, la création d'un lien social et une mise en pratique autour des bienfaits d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique régulière.

Projet de caisse locale de l'alimentation

Le Pôle ESS du Pays de Fougères porte un projet de caisse locale de l'alimentation en partenariat avec le Pôle ESS du Pays de Morlaix et des chercheur-euses en droit et en économie de l'UBO. L'objectif de ce projet en recherche-action est d'expérimenter une caisse de SSA (Sécurité sociale de l'alimentation) financée par les entreprises. Cette expérimentation vise à définir un nouveau modèle économique viable pour les caisses de l'alimentation afin de garantir un accès à l'alimentation durable et de qualité pour tous-tes.

L'épicerie sociale de Fougères

L'association Fougères Solidarité gère une épicerie sociale et solidaire ouverte aux Fougérais-es rencontrant des difficultés financières. L'épicerie propose des denrées alimentaires et des produits d'hygiène vendus moins chers que dans les commerces classiques. Cette aide alimentaire est permise par un partenariat avec les banques alimentaires et le CCAS (qui identifie les bénéficiaire). L'épicerie est aussi un lieu d'accueil et de convivialité entre les bénéficiaires et bénévoles.

Accompagner les initiatives locales

Pour l'ensemble de ces projets, le soutien des élu-es locaux est essentiel, particulièrement au moment du lancement d'un projet et sur ses premières années de fonctionnement, pour que les modèles économiques solidaires s'expérimentent et s'adaptent aux réalités locales et au public qui s'agrége progressivement autour des initiatives.

La Popote

La Popote est un tiers lieu alimentaire mettant à disposition une cuisine aux personnes ne pouvant pas se faire à manger sur leur lieu d'hébergement. Cela permet notamment aux publics logés en hébergement d'urgence ou aux personnes SDF de venir préparer leur repas sur place. La cuisine, aménagée dans les locaux des Restos du coeur et de l'épicerie sociale de Fougères, est en libre accès. C'est aussi un lieu d'échange qui permet de créer du lien entre les participants.

L'épicerie Tri Maouez, Bazouge-la-Pérouse

L'association Tri Maouez gère une épicerie participative qui permet aux habitant-es de bénéficier de produits locaux et/ou biologiques à prix coûtant. Cette épicerie est une solution concrète au problème d'accès à une alimentation saine et durable en ruralité tout en soutenant l'économie locale. Suivant le modèle participatif, toute personne peut bénéficier des produits à condition d'adhérer à l'association et de s'engager 2h par mois dans l'animation, la gestion ou la tenue de l'épicerie. Tri Maouez gère également le Baz'art café et propose un programme d'activités pour la promotion d'une alimentation saine et durable.

Soutenir l'épicerie sociale

L'épicerie sociale de Fougères est aujourd'hui réservée aux habitant-es de la commune mais elle pourrait bénéficier à des personnes en situation de précarité sur les communes limitrophes. Pour garantir cet accès étendu, Fougères Solidarités doit être soutenu par les communes qui souhaitent proposer ce service à leur population.

Recommandation N°10

Initier ou poursuivre le déploiement de jardins collectifs (familiaux, partagés, d'insertion, pédagogiques) et de fermes urbaines avec des moyens pour l'implication des habitant·es (animations, activités annexes comme des paniers, etc.).

Pourquoi cette solution ?

Les jardins collectifs et les fermes urbaines offrent de nombreux avantages, en plus d'encourager l'activité physique et d'augmenter la consommation de fruits et légumes, ils favorisent la proximité avec la nature des usager·ères et le contact avec d'autres personnes.

LES LEVIERS de mise en oeuvre pour les futur·es élu·es

- Mobiliser les acteur·rices locaux, en particulier les bailleurs sociaux, qui peuvent mettre à disposition des espaces de culture.
- Créer un partenariat avec le CCAS pour développer des activités annexes à ces lieux (permanences d'information et d'accès aux droits, paniers solidaires, épicerie solidaire, etc.).
- S'appuyer sur les associations existantes (centre sociaux, épicerie sociale, association d'agriculture urbaine, structures d'insertion, jardin partagé associatif, tiers lieux...) pour réaliser un travail d'accompagnement, et notamment des personnes concernées par la précarité, pour permettre une participation sur le temps long à ces projets nourriciers.

- Intégrer au PLU une OAP thématique d'agriculture urbaine « maillage d'espaces nourriciers » pour sanctuariser ces espaces de proximité.
- Impliquer les habitantes et les habitants dans un diagnostic de leur environnement alimentaire, prenant en compte les espaces nourriciers de production et d'auto-production.
- Créer localement des moyens de transformation de la nourriture à mutualiser : légumerie ou conserverie.



CE QUI EXISTE SUR NOTRE TERRITOIRE

Des légumiers partagés

Un légumier partagé peut être alimenté par n'importe qui et peut profiter à tout le monde. C'est à la fois un moyen de garantir un nouveau lieu d'accès à des produits frais, de lutter contre le gaspillage alimentaire et de créer du lien social. Sur Fougères, le projet de légumier partagé est porté par le Pôle ESS, Familles Actives au Centre Social, un groupe d'habitant·es et les services de la ville dans le cadre du budget participatif. Un légumier a été inauguré l'été dernier (quartier des Cotterêts), le deuxième le sera fin 2025 (quartier de la Châtière), et le projet a vocation à être essaimé dans les communes rurales du Pays de Fougères.

Les jardins partagés

Plusieurs communes du pays de Fougères ont déjà des jardins partagés. Ces espaces sont mis à disposition des habitant·es pour cultiver leurs propres légumes. Ce sont aussi des lieux d'échange de savoirs et de convivialité dans les quartiers.



Cartographier les besoins

Pour établir un diagnostic de l'environnement alimentaire en impliquant les habitant·es, l'organisation de balades alimentaires est un bon moyen. Cela consiste à se promener dans les différents quartiers de la ville en partageant les expériences et ressentis de chacun·e sur les enjeux locaux d'accès à l'alimentation. Cela permet de cartographier les besoins du territoire en termes d'accessibilité pour tous·tes à une alimentation saine et durable.

Faire le lien avec les bailleurs sociaux

Être en contact avec les bailleurs sociaux permet de mieux diffuser l'information dans les quartiers, sur l'animation d'événements autour des légumiers ou jardins partagés par exemple. Cela offre aussi des opportunités pour identifier de nouveaux lieux d'action.

Animer les jardins partagés

Les jardins partagés sont souvent très appréciés des habitant·es. Toutefois, ils·elles manquent parfois de moyens : mise à disposition d'outils de jardinage, accès à l'eau pour les cultures... Bénéficier d'un·e animateur·ice référent sur les jardins partagés permettrait de trouver des solutions avec les usagers et de proposer une offre d'animation sur l'agriculture et l'alimentation.